

Demande de carte VISA

pour personnes physiques habitant en Belgique

Déjà client?: Pour un traitement plus rapide de votre demande, rendez-vous sur le Site Transactionnel > Banking > Cartes

> Choix de cartes

La carte VISA n'est délivrée, après acceptation par nos services, que lorsque vos comptes présentent un solde créditeur d'au moins 1000 €. Ce montant nécessaire à l'obtention de la carte ne sera ni bloqué ni utilisé et restera donc disponible sur vos comptes.

La carte sera envoyée à votre domicile légal et le code PIN à récupérer sur le site web ou app.

- VISA Classic** (frais: 0 €/an, limite d'utilisation: jusqu'à 2000 €/mois)
Gratuit la première année. *Gratuité prolongée chaque année si minimim de 12 transactions l'année précédente. Sinon, 25 €/an*
- VISA Gold** (frais: 0 €/an, limite d'utilisation: jusqu'à 5000 €/mois)
Gratuit la première année. *Gratuité prolongée chaque année si minimim de 12 transactions l'année précédente. Sinon, 50 €/An*
- VISA Platinum** (frais: 0 €/an, limite d'utilisation: jusqu'à 10000 €/mois)
Gratuit la première année. *Gratuité prolongée chaque année si minimim de 12 transactions l'année précédente. Sinon, 150 €/an*

> Titulaire de la carte

<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame
Nom	
Prénom	
Domicile légal ¹	
N°	
Boîte	
N° GSM	
E-mail	
Code postal	
Commune	
Etat civil: <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Cohabitant(e)	
Profession/ activité: <input type="checkbox"/> Employé(e) <input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Indépendant(e) <input type="checkbox"/> Fonctionnaire <input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Etudiant(e)	
<input type="checkbox"/> Sans activité <input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/> Autre :	
date de début d'activité:	
Biens immobiliers : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Examen du crédit	
Revenus : revenus mensuels nets / revenus annuels imposables (pour les indépendants)	
<i>Veuillez joindre une copie des 3 dernières fiches de salaire ou extrait de rôle + relevé des coûts professionnels détaillés</i>	
Revenus mensuels autres que le salaire (ex : loyer, rente alimentaire, allocation familiale) ²	
Dépenses : Loyer ou mensualité hypothécaire	
Rente alimentaire mensuelle (si d'application)	

> Qualité du titulaire de la carte

- Titulaire du compte
 - Co-titulaire du compte
 - Mandataire³
- du compte BE • • • d'où seront débitées les dépenses effectuées avec la carte VISA

> Signature(s)

Le(s) soussigné(s), déclarent avoir pris connaissance des " Conditions Particulières de la carte VISA , ainsi que des Tarifs et les accepte(nt).

De plus, il(s) donne(nt) l'autorisation à Keytrade Bank d'envoyer la carte par courrier normal à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Toute initiative d'utilisation de la carte par son titulaire pendant le délai de renonciation de 14 jours implique l'acceptation du/des titulaire(s) de la carte/du compte sur l'exécution de ce contrat même avant l'écoulement de ce délai de renonciation.

Fait à le

Signature du titulaire de la carte³

Signature du titulaire du compte (si différent du titulaire de la carte)

Les données à caractère personnel seront traitées par Keytrade Bank, succursale belge d'Arkéa Direct Bank SA (France) pour le traitement de votre demande et dans le cadre de la gestion des cartes de crédit ainsi que pour des finalités décrites dans la Politique relative à la Vie Privée disponible sur www.keytradebank.be. Veuillez consulter cette Politique pour de plus amples informations quant à la collecte, l'enregistrement et le traitement de vos données personnelles ainsi que concernant votre droit de consultation, de rectification et d'opposition.

1 - La carte est toujours envoyée à l'adresse de correspondance du titulaire du compte. S'il y a eu une modification de votre domicile légal, veuillez joindre une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

2 - Joindre preuve

3 - Si la carte est octroyée à un mandataire, la signature du titulaire du compte doit être précédée de la mention "Bon pour pouvoir".